

Chers collègues,

Les résultats de l'élection présidentielle sont désormais connus. Je souhaite m'adresser à vous pour vous donner les perspectives qui me paraissent pouvoir être partagées à ce stade concernant l'avenir de notre régime qui a été, comme nous le savons tous, un des thèmes récurrents des débats et des programmes des candidats.

La longue période de la campagne présidentielle est terminée. Elle a été difficile pour nous tous.

De toutes parts, critiques et condamnations nous sont tombées dessus, souvent dures et injustes. Elles nous ont touchés.

Par ricochet, le dénigrement s'est répandu dans nos accueils, sur les plateformes téléphoniques, mettant à dure épreuve nos collègues du front office. Je tiens à les remercier. Et à saluer l'inébranlable sens du service qui est le vôtre, vous toutes et tous, malgré les difficultés et les attaques injustes.

Il était temps, il est temps que tout cela s'arrête.

La première chose donc que je voulais vous dire, peut-être la plus importante, est une conviction. Certes, ce n'est que la mienne, mais elle est forte et je souhaiterais vous la faire partager : le plus dur est derrière nous !

Il est grand temps que le RSI quitte les premiers plans du débat politique et médiatique national. Nous y avons été traités comme un objet. Ce n'est pas notre vocation. Et nous avons besoin de calme et de sérénité. Nous avons tant – oh ! Combien ! - et mieux à faire pour nos assurés.

Nous devons donc souhaiter ne plus être au centre des thématiques de la future campagne pour les prochaines législatives. Et surtout, de notre part, ne rien faire qui contribuerait à relancer le débat public nous concernant. Ce qui ne veut pas dire rester inactif, j'y reviendrai.

La deuxième chose que je souhaite faire avec vous, c'est revenir sur les orientations nous concernant fixées dans le programme du Président de la République élu.

Encore candidat, Monsieur Macron les a précisées, tout récemment, dans une interview donnée la semaine dernière au magazine du secteur du Bâtiment, *Batiactu*.

En voici les passages principaux : *« Notre proposition de suppression du RSI répond avant tout à un objectif de renforcement de la qualité de service auprès des travailleurs indépendants. La gestion actuelle du RSI, malgré les améliorations qui ont été obtenues progressivement, et sans nullement mettre en cause l'engagement des personnels du RSI, ne remplit pas aujourd'hui assez efficacement ses missions de service public. Dans sa relation avec ses ressortissants et dans sa gestion, le RSI demeure fragile. Nous proposons d'adosser en gestion le RSI au régime général, afin que tous les indépendants bénéficient de la même qualité de service que les salariés. Toutefois, cet adossement ne remettra pas en question certaines des spécificités substantielles liées à l'activité indépendante. En matière de prélèvements sociaux, les particularités et le niveau plus bas doivent demeurer du fait de l'absence de tiers préleveur (absence d'employeurs) et d'une assiette spécifique de revenus, assis sur un modèle économique et comptable propre à l'activité entrepreneuriale. Affilier directement les indépendants au régime général entraînerait une hausse des prélèvements de plus de 30 %, ce qui n'est pas du tout notre intention. »*

Il était important de présenter ces passages. Voici l'analyse que j'en fais.

On y comprend que le projet porté dans le programme présidentiel de M. Macron est bien de supprimer le RSI, en tant que régime autonome pour sa gestion, et d'adosser juridiquement cette gestion au régime général dans le but d'améliorer la qualité de service rendu aux assurés.

Dans d'autres interviews, il avait plusieurs fois évoqué que le régime souffrait de sa taille, insuffisante pour garantir de manière permanente une gestion solide et maîtrisée. D'où l'adossément qu'il propose aujourd'hui.

Dans le journal *Libération*, en fin de semaine dernière, son entourage a exprimé l'idée que ces évolutions s'inscriraient dans la durée, le but étant d'éviter les chocs brutaux des débuts du RSI, qui ont pénalisé ses cotisants et ont fait si mal à son image, et durablement.

Par ailleurs, il est indiqué désormais clairement que les spécificités des activités professionnelles des indépendants resteraient prises en compte par des règles et une gestion adaptées, au sein de l'institution de la Sécurité sociale. A travers un « guichet dédié », selon l'expression qu'avait utilisée Monsieur Macron dès décembre 2015, alors qu'il était encore ministre de l'économie.

Certes, tout n'est pas écrit. Dans le dialogue avec l'Etat et les caisses nationales du régime général, de nombreuses précisions devront être apportées, en termes d'organisations cibles, de calendrier et de modalité de la transformation qui semble être devant nous.

Il me semble néanmoins important de faire ressortir quelques aspects.

L'objectif central, affirmé par le nouveau Président de la République dans son programme présidentiel, concerne l'amélioration de la qualité du service de la sécurité sociale due aux travailleurs indépendants. Elle est aussi depuis 2013 au centre de notre stratégie et de nos projets.

Ainsi, ce qui devrait nous être demandé se situera donc dans la continuité de ce que nous avons fait. Tenté de faire plutôt. Car il est vrai, nous avons été trop souvent entravés par de multiples difficultés, qu'elles soient celles des insuffisances des outils informatiques qui nous ont été imposés, ou de la peine que nous avons à faire évoluer les nôtres, ou de moyens trop contraints pour bien répondre aux attentes de nos assurés. Disposer des moyens de mieux servir les assurés indépendants, c'est le sens qu'il faut espérer pouvoir donner à l'adossément en gestion au régime général qui est envisagé.

Ensuite, s'il s'agit d'un adossément, ce ne serait donc pas une dissolution pure et simple dans le régime général. En effet, il y a la volonté de conserver, lorsque cela est fondé, des règles et des mécanismes de gestion adaptés aux assurés entrepreneurs. Cela s'inscrit donc dans le droit fil de ce qui a toujours existé dans les régimes de sécurité sociale des indépendants, que cela soit le RSI ou ses prédécesseurs, à travers notamment des programmes d'accompagnements individualisés. C'est le cœur de nos missions, et du travail fait au quotidien dans nos caisses régionales. Les évolutions envisagées ont donc vocation, non pas à toucher l'existence de ces missions, mais à en faciliter le développement dans l'intérêt des assurés.

Ainsi, une nouvelle étape va probablement s'ouvrir pour nous. Mais vu l'objectif qui est attendu, cette étape s'inscrira de manière nécessaire dans le temps, dans la continuité de nos projets, et des missions spécifiques que nous assurons aujourd'hui au sein de la Sécurité sociale, et pour lesquelles votre expertise demain sera bien évidemment indispensable.

A court terme, dans les prochains jours, Monsieur Quevillon, le président du Conseil d'administration national, prendra formellement contact avec les nouveaux responsables de l'Etat.

Au-delà, pour les prochaines semaines et les prochains mois, je vous invite à rester concentrés sur nos objectifs fixés par la convention d'objectifs et de gestion 2016-2019.

Il nous faut notamment réussir la liquidation unique des régimes alignés avec la Cnav, les Carsat et les caisses de la MSA, malgré toutes les difficultés rencontrées actuellement que nous maîtriserons ensemble.

Il nous faut aussi faire progresser le service rendu aux cotisants dans le cadre de la nouvelle organisation du recouvrement avec nos collègues des Urssaf dont le cadre vient d'être fixé par un décret publié il y a quelques jours.

Et enfin, cela va de soi, poursuivre et achever le programme de réorganisation territoriale de nos caisses régionales, étape importante pour construire l'avenir de la Sécurité sociale des indépendants. Nous poursuivons en effet à travers ce programme l'objectif d'une plus grande cohérence et homogénéité de la gestion des prestations et du recouvrement des cotisations à travers une maille de pilotage pertinente.

Plus globalement, nous devons rester soudés, unis et tournés d'abord vers ce qui est bon pour nos assurés. Cela nous a permis depuis plus de dix ans de tenir à travers des difficultés inouïes et de limiter ainsi, pour nos assurés, les conséquences des choix précipités qui nous ont été imposés. De la même manière, dans la cohésion collective et avec cet esprit de service « avant tout », nous éviterons la dispersion des énergies et continuerons à rechercher pour nos assurés les services adaptés qu'ils attendent dans la meilleure organisation possible, domaine par domaine, avec nos collègues du régime général.

Beaucoup d'inconnues aujourd'hui trouveront demain leurs réponses.

Je fais confiance aux responsables et aux services de l'Etat pour, cette fois ci, trouver avec nous et nos administrateurs, qui ont été élus pour représenter les travailleurs indépendants, les méthodes nous permettant de construire en parfaite intelligence avec nos collègues du régime général, cette branche de la Sécurité sociale dont les travailleurs indépendants ont besoin.

C'est dans cet unique objectif que j'entends, dans les prochaines semaines, travailler avec nos administrateurs et vous tous pour engager dans les meilleures conditions possibles la Sécurité sociale des indépendants dans une nouvelle étape de son histoire.

Bien à vous tous,

Stéphane Seiller